

Heure de questions au gouvernement / Neie Lycée

# Un examen de fin d'études

Lors de l'heure de questions au gouvernement, le ministre de l'Éducation nationale a fait savoir que des réflexions tendant à doter de la *Neie Lycée* d'un cycle supérieur sont actuellement en cours. La séance a débuté par un coup de geule du président, Lucien Weiler.

■ Avant le début de l'heure de questions, les députés Henri Grethen (DP) et Michel Wolter (CSV) ont demandé la parole: «Des rumeurs circulent sur la WSA. On aimerait poser une question à ce sujet au ministre des Affaires étrangères, qui, hélas, est absent.»

Aussitôt le député socialiste est venu au secours du ministre de son parti: «M. Asselborn accueille le président namibien, qui effectue une visite d'Etat au Luxembourg.» C'est alors qu'est intervenu le président de la Chambre, Lucien Weiler: «Les

ministres respectifs sont tenus à assister aux heures de questions, sauf s'ils se trouvent à l'étranger bien sûr.

Cette visite d'Etat était planifiée depuis un certain temps, le ministre aurait dû informer la Chambre de son absence.»

Mais il y a autre chose qui énerve le président: «Je lance un appel aux ministres d'être plus précis dans leurs réponses. A l'avenir, lorsqu'une réponse n'est pas assez claire, la question sera renvoyée au ministre.» Anne Brasseur a ensuite demandé au ministre de l'Éducation nationale s'il était vrai que, comme l'avait annoncé le directeur du *Neie Lycée*, l'offre dans cet établissement sera étendue au-delà de la 4<sup>e</sup> et que les élèves pourront même y passer leur examen de fin d'études.

**Vignette: chacun y passera**

«A l'heure actuelle, des réflexions sont menées en vue de créer un cycle supérieur dans ce lycée», a répondu Mady Delvaux-Stehres,

ajoutant qu'un autre projet consiste à aller dans le sens de construire un lycée germano-luxembourgeois à Schengen et d'augmenter le nombre de sections (une section sportive pourrait voir le jour par exemple): «Toutes ces réflexions se trouvent à la case départ.»

Suite à une question du député chrétien-social Norbert Hauptert, le ministre des Transports, Lucien Lux, a précisé que les voitures datant d'avant 2001 ne seront pas exemptes de l'augmentation du prix de la vignette automobile, même si, comme *La Voix* l'avait écrit la semaine dernière, il n'est pas possible de mesurer les taux d'émission de CO<sub>2</sub> de ces véhicules: «On va établir un système basé sur la taille du moteur: 2.000 centimètres cubes, supérieur ou inférieur à 2.000 cc et supérieur à 3.000 cc.»

Ralph di Marco